



Procurement Hub – Fredericton
301 Bishop Drive
Fredericton, NB E3C 2M6

15 février 2024

30005167

TITRE : Collecte d'œufs de saumon rouge dans le lac Little Trapper

1. Préavis D'adjudication De Contrat (Acan)

Un PAC est un avis public indiquant à la communauté des fournisseurs qu'un ministère ou un organisme a l'intention d'attribuer un contrat de biens, de services ou de travaux de construction à un fournisseur prédéterminé, permettant ainsi à d'autres fournisseurs de signaler leur intérêt à soumissionner, en soumettant un énoncé des capacités. Si aucun fournisseur ne soumet un énoncé des capacités qui satisfait aux exigences énoncées dans le PAC, au plus tard à la date de clôture indiquée dans le PAC, l'agent de négociation des contrats peut alors procéder à l'attribution au fournisseur préidentifié.

2. Définition des besoins

L'entrepreneur doit prélever des œufs et de la laitance de la population de saumon rouge du lac Little Trapper, en Colombie-Britannique, réaliser la fécondation sur place et transporter le tout à l'écloserie de Port Snettisham, en Alaska. La cible annuelle de prélèvement est déterminée pendant la saison et peut varier entre 250 000 et 2,5 millions d'œufs. Le ministère des Pêches et des Océans (MPO) évaluera annuellement la taille de la remonte et déterminera la cible de prélèvement d'œufs en conséquence. L'entrepreneur sera chargé de la mobilisation au site de travail, de la planification et de la réalisation du prélèvement d'œufs, de la supervision sur place et du soutien logistique.

2.1 Objectif

Le lac Little Trapper est situé à l'embouchure de la rivière Inklin, un affluent de la rivière Taku, située dans le nord-ouest de la Colombie-Britannique. Ce lac est seulement accessible par avion. À vol d'oiseau, il se trouve à environ 140 km d'Atlin, en Colombie-Britannique, et à environ 75 km de Snettisham, en Alaska. Le saumon rouge du lac Little Trapper effectue sa montaison dans la rivière Taku et rencontre des zones où la pêche commerciale canadienne est pratiquée environ de la mi-juillet à la fin de juillet, avant d'atteindre le lac Little Trapper, où il reste du début d'août jusqu'à la fin de septembre. Les renseignements sur les remontes antérieures sont disponibles auprès du chargé de projet de Pêches et Océans Canada.

Le saumon rouge du lac Little Trapper est visé par un programme conjoint de mise en valeur dans les cours d'eau transfrontaliers du Canada et des États-Unis. Ce programme prévoit le prélèvement d'œufs dans le but d'améliorer l'abondance des prises issues de la pêche. Les objectifs de mise en valeur concernant la rivière Taku sont énoncés dans l'annexe sur les cours d'eau transfrontaliers du Traité sur le saumon du Pacifique.

Le projet de mise en valeur du saumon du lac Little Trapper a eu lieu de 1990 à 1994 ainsi qu'en 2006, 2007, 2016, 2017 et de 2019 à 2023. Il prévoit la collecte d'un stock de géniteurs formé de saumons rouges du lac Little Trapper, le prélèvement d'œufs et leur transfert vers l'écloserie de Snettisham, située à Juneau, en Alaska, aux fins d'incubation.

2.2 Portée des travaux

L'entrepreneur coordonnera tous les aspects du déploiement de l'équipement de terrain pour le projet et sera responsable du maintien des stocks de carburant pour le camp.

2.3 Tâches

Collecte d'un stock de géniteurs

La collecte d'un stock de géniteurs primaire sera effectuée au site de collecte principal, situé à l'embouchure du ruisseau Kowatua, avec une senne de 100 m x 8 m (fournie par l'entrepreneur). Il incombe aux entrepreneurs de veiller à ce que les objectifs de collecte du stock de géniteurs soient atteints. Veuillez consulter le chargé de projet au sujet d'autres stratégies de collecte permettant d'atteindre les objectifs du projet.

L'entrepreneur doit effectuer la rétention du stock de géniteurs, la désinfection et la fécondation des œufs ainsi que leur livraison à l'écloserie de Snettisham, selon les directives du MPO et les descriptions indiquées dans le présent énoncé de travail.

Rétention du stock de géniteurs

Toutes les génitrices recueillies qui ne sont pas encore matures (juvéniles) et qui ne sont donc pas prêtes pour le prélèvement d'œufs doivent être transportées vers des parcs en filet aux fins de rétention jusqu'à ce qu'elles deviennent assez matures pour le prélèvement d'œufs. Toutes les structures de parcs en filet doivent être fournies par l'entrepreneur et celui-ci doit assembler et ancrer les parcs. La maturité et l'état de santé des saumons doivent faire l'objet d'un suivi et d'un contrôle selon la procédure de prélèvement d'œufs ci-dessous pour que les manipulations et les perturbations soient réduites le plus possible. Les géniteurs doivent être répartis dans les parcs disponibles de façon à ce que la densité demeure appropriée. Les saumons doivent être triés de façon à séparer les individus matures des individus non matures. Les parcs en filet doivent être placés et gérés de façon à réduire les perturbations causées par les ours, à éviter que des saumons s'échappent et à maintenir la stabilité des ancrages. Les préoccupations relevées pendant les pratiques de rétention et de tri doivent être transmises au chargé de projet.

Procédure de prélèvement d'œufs

Le stock de saumons rouges du lac Little Trapper est naturellement porteur du virus de la nécrose hématopoiétique infectieuse (vNHI) et de la maladie bactérienne du rein (MBR). Afin de réduire la transmission de ces maladies, tous les géniteurs doivent être inspectés, et tous ceux qui présentent des symptômes généraux de la MBR (internes ou externes) doivent être exclus de l'effort de prélèvement d'œufs. Des méthodes de prélèvement d'œufs précises seront fournies par le chargé de projet. Les procédures de fécondation et de désinfection de l'Organisation mondiale de la santé animale (OIE) doivent être suivies. Les méthodes propres au projet seront fournies sur demande par le chargé de projet. Les protocoles à suivre nécessitent un rinçage avec une solution saline avant et après la fécondation, puis deux rinçages à l'aide d'iodophores avant le durcissement effectué avec de l'eau exempte du vNHI. Une attention particulière doit être accordée à la manipulation et au tri des géniteurs, au rinçage initial des œufs, à la désinfection des œufs à l'aide d'iodophores et à la recharge de la solution d'iodophores durant la désinfection des œufs.

Afin d'optimiser le chargement d'incubateurs de l'écloserie et de réduire le plus possible les frais de transport aérien, on doit planifier les prélèvements d'œufs de façon à envoyer au moins 250 000 œufs par vol à l'écloserie de Snettisham.

Transport des œufs

Les œufs durcis à l'eau doivent être transportés avec une faible quantité d'eau exempte du vNHI, et de la glace au besoin, dans des sacs en plastique hermétiques placés dans des glacières. L'écloserie de Snettisham fournira des glacières, de la glace et de l'eau exempte du vNHI lorsque l'entrepreneur en fera la demande. Les livraisons doivent être coordonnées au préalable avec les douanes américaines, le ministère de la Pêche et de la Chasse de l'Alaska et l'écloserie de Port Snettisham (voir la liste des personnes-ressources). Le principal moyen de transport des œufs sera l'hydravion, fourni par l'entrepreneur qui sera également responsable d'organiser les vols, mais si les conditions météorologiques venaient à compromettre la sécurité des vols, on pourra utiliser un hélicoptère basé à Atlin (Colombie-Britannique) ou à Juneau (Alaska) pour transporter les œufs en temps opportun afin d'assurer un taux élevé de survie.

2.4 Calendrier de projet

Les services de l'entrepreneur seront retenus pour une période d'environ un (1) mois, commençant dès l'attribution du contrat et à partir du 5 août ou aux environs de cette date pour chaque année du contrat. La présence sur le terrain devrait prendre fin entre le 5 août et le 10 septembre pour chaque année du contrat, selon les progrès réalisés par rapport à l'atteinte de l'objectif et la rétention du stock de géniteurs. Le rapport final sur le projet doit être terminé le 31 décembre, chaque année du contrat.

Collecte d'un stock de géniteurs	du 15 août au 31 septembre
Pointe de la période de fraie	du 15 août au 15 septembre
Période de fraie	du 15 août au 30 septembre
Période de prélèvement d'œufs	du 1 ^{er} au 10 septembre
Fécondité	~ 3 247
Nombre d'individus adultes à collecter	~ 630

L'arrivée du saumon rouge dans le lac a lieu au début d'août et se poursuit jusqu'au début de septembre. Les adultes migrent dans l'affluent du lac et frayent dans le ruisseau Kowatua.

3. Critères d'évaluation de l'énoncé des capacités (exigences essentielles minimales)

Tout fournisseur intéressé doit démontrer au moyen d'un énoncé des capacités qu'il satisfait aux exigences suivantes.

- a. Le gestionnaire de projet du fournisseur DOIT avoir au moins cinq (5) ans d'expérience cumulative en prélèvement d'œufs de saumon rouge.
- b. Les techniciens en pisciculture proposés par le fournisseur DOIVENT avoir au moins deux (2) ans d'expérience cumulative dans la réalisation d'activités semblables au prélèvement d'œufs de saumon rouge.

- c. Les techniciens en pisciculture proposés par le fournisseur DOIVENT avoir au moins cinq (5) ans d'expérience cumulative dans la réalisation d'activités semblables au prélèvement, au tri et au transport d'œufs pour un stock de géniteurs.
- d. L'entrepreneur DOIT avoir réalisé au moins trois (3) projets de nature semblable et DOIT avoir au moins cinq (5) ans d'expérience cumulative en prélèvement d'œufs de saumon.
- 4. Exception(s) du Règlement sur les marchés de l'État ou motifs d'appel d'offres limités**
The following exception(s) to the *Government Contracts Regulations* is invoked for this procurement under subsection 6(d) - only one person is capable of performing the work.
- 5. Période du contrat proposé ou date de livraison**
Le contrat proposé est pour une période allant de l'attribution de celui-ci jusqu'au 31 juillet 2025 avec option de renouvellement pour jusqu'à trois (3) périodes supplémentaires d'un (1) an.
- 6. Coût estimatif du contrat proposé**
La valeur estimée du contrat est de 339,423.00\$ (périodes d'option comprises et TPS/TVH en sus).
- 7. Nom et adresse du fournisseur sélectionné à l'avance**
Melta Environmental Inc.
Case postale 20046
Whitehorse (Yukon) Y1A 7A2
- 8. Droit des fournisseurs de soumettre une déclaration de capacités**
Les fournisseurs qui se considèrent pleinement qualifiés et disponibles pour fournir les biens, les services ou les services de construction décrits dans le PAC peuvent soumettre un énoncé de capacités par écrit à la personne-ressource identifiée dans le présent avis au plus tard à la date de clôture du présent avis. L'énoncé des capacités doit démontrer clairement comment le fournisseur satisfait aux exigences annoncées.
- 9. Date de clôture pour la présentation d'un énoncé des capacités**
La date et l'heure de clôture pour l'acceptation des énoncés de capacités sont fixées au 1 mars 2024 à 14 h, heure avancée de l'Atlantique.
- 10. Demandes de renseignements et présentation d'énoncés de capacités**
Les demandes de renseignements et les énoncés de capacités doivent être adressés à :
Terri Jones
Agent de négociation des contrats – Services de passation de marchés
Centre d'approvisionnement – Fredericton .
Téléphone : (506) 461-3743
Courriel : DFOtenders-soumissionsMPO@dfo-mpo.gc.ca and terri.jones@dfo-mpo.gc.ca